

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : MUREX SAS				Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD	2 084 000	FE	46 305 171	FF	48 389 171	
	services*	FG	20 328 054	FH	331 504 273	FI	351 832 327	
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	22 412 054	FK	377 809 444	FL	400 221 498	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 259 061	
	Autres produits (1) (11)					FQ	111 765 806	
		<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	517 246 365
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	(42 748)	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	214 791 344	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 873 125	
	Salaires et traitements*					FY	132 450 426	
	Charges sociales (10)					FZ	71 595 348	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	6 652 928
		- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 306 723
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	83 342	
	Autres charges (12)					GE	8 353 394	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	443 063 883	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	74 182 482	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	74 926	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	1 401 523	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	14 678 839	
	<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	16 155 289	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS	2 404 969	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	2 404 969	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	13 750 320	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	87 932 802	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		MUREX SAS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	5 470	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 566	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	14 067	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	21 104	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	100 741	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	11 059	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	157 137	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	268 937	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	(247 834)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	11 171 935	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	2 773 896	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	533 422 757		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	459 683 620		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	73 739 137	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *			HP	
		- Crédit - bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 720 292
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	107 170 717	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	4 150 252	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		facultatives A6 obligatoires A9	A7		
			dont cotisations facultatives Madelin	A8		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Moins Value sur opération en capital				11 034		
Différence de règlement				24		
Produit de cession actif					1 566	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

1

## BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :		MUREX SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>			
Adresse de l'entreprise		15 BOULEVARD DE L'AMIRAL BRUIX 75116 PARIS		Durée de l'exercice précédent * <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>			
Numéro SIRET* <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="8"/> <input type="text" value="6"/> <input type="text" value="9"/> <input type="text" value="5"/> <input type="text" value="8"/> <input type="text" value="6"/> <input type="text" value="9"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="7"/> <input type="text" value="7"/>				Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le, <input type="text" value="3"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="10"/> <input type="text" value="9"/> <input type="text" value="2"/> <input type="text" value="10"/> <input type="text" value="2"/> <input type="text" value="3"/>			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 684 579	AG	4 181 117	503 462
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	56 887 594	AU	41 066 656	15 820 938
		Immobilisations en cours	AV	65 071	AW		65 071
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	2 270 890	CV		2 270 890
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	34	BE		34
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH	3 700 984	BI		3 700 984	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	67 609 153	BK	45 247 773	22 361 380	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	460 807	BW		460 807
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	46 673 291	BY	2 306 723	44 366 568
		Autres créances (3)	BZ	12 712 961	CA		12 712 961
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....	CD	8 476 924	CE	
Disponibilités	CF		625 261 736	CG		625 261 736	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	28 637 715	CI		28 637 715	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	722 223 434	CK	2 306 723	719 916 711	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	83 342			83 342	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	789 915 929	IA	47 554 496	742 361 433	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR		1 975 891
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		MUREX SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	1 117 600	DA	1 117 600	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		DB	2 153 290	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/> )		DC		
	Réserve légale (3)		DD	111 760	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/> )		DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/> )		DG		
	Report à nouveau		DH	256 114 555	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	73 739 137	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	333 236 342	
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques		DP	240 479	
	Provisions pour charges		DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	240 479		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/> )		DV	9 663	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	22 435 025	
	Dettes fiscales et sociales		DY	158 792 576	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	11 768 767	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	215 493 320	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	408 499 351		
	Ecarts de conversion passif *		ED	385 262	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	742 361 433		
<b>RENVOS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	408 272 409		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

MUREX

Société par actions simplifiée au Capital de 1.117.600 Euros  
Siège social : 15-25 Boulevard de l'Amiral Bruix – 75116 Paris  
338 695 869 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS  
PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE  
LE 26 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt quatre,  
Le 26 février à 10 heures 00.

L'Associé Unique de la société Murex S.A.S., la société Murex International Luxembourg S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège est situé 68-70 Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, immatriculé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 75043, représenté par Monsieur Néel Laurent, en sa qualité d'administrateur, a été invité par le Président de la Société à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 30 septembre 2023,
- Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé, quitus au Président et aux Directeurs Généraux,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs et formalités.

Le cabinet KPMG S.A, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué conformément aux statuts, est absent et excusé.

Les représentants du Comité Social et Economique, régulièrement convoqués, conformément aux dispositions de l'article L.2312-77 (anciennement article L.2323-67) du Code du travail, assistent à la réunion.

Monsieur Maroun Eddé préside la séance en sa qualité de Président.

Le Président met à la disposition de l'Associé Unique les documents suivants :

- Copie de la lettre de convocation de l'Associé Unique,
- Copie des lettres de convocation des représentants du Comité Social et Economique,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes),
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 30 septembre 2023,
- Le texte des projets de décisions.

Le Président déclare que les documents et renseignements visés à l'article 15.1.5 des statuts ont été adressés à l'Associé Unique ou tenus à sa disposition au siège social.

Le Président indique en outre que les mêmes documents et renseignements ont été communiqués dans les mêmes délais aux membres du Comité Social et Economique.

L'Associé Unique lui donne acte de cette déclaration.

Le Président donne lecture de son rapport de gestion et du rapport général du Commissaire aux Comptes, à la suite de quoi, l'Associé Unique prend les décisions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2023, et du rapport général du Commissaire aux Comptes relatif aux comptes de ce même exercice, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice après impôt de 73.739.137 €

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites pas ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associé Unique, conformément aux dispositions de l'article 233 quarter du Code Général des impôts, approuve les dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 de ce code, engagées au cours de l'exercice écoulé, pour un montant total de 115.647 €, ces charges ayant donné lieu à une imposition de 11.565 €.

En conséquence, l'Associé Unique approuve les actes de gestion accomplis par le Président et les Directeurs Généraux au cours de l'exercice social écoulé et donne au Président et aux Directeurs Généraux quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 73.739.136.95 € comme suit :

Bénéfice distribuable	73.739.136.95 €
- A titre de dividendes aux actionnaires	54.762.400,00 €
- Report du solde du bénéfice distribuable au compte « report à nouveau »	18.976.736,95€

**Solde du compte « report à nouveau »**

Solde du compte « report à nouveau » au 30/09/2023	256.114.555,20 €
- Distribution de dividendes du 27/10/2023	- 180.045.360,00 €
- Report du solde du bénéfice distribuable de l'exercice clos au 30/09/2023	18.976.736,95 €
Solde du compte « report à nouveau » après affectation	95.045.932,15 €

Un dividende de 9.800 € par action sera distribué et mis en paiement au plus tard le 29 février 2024.

L'Associé Unique constate qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

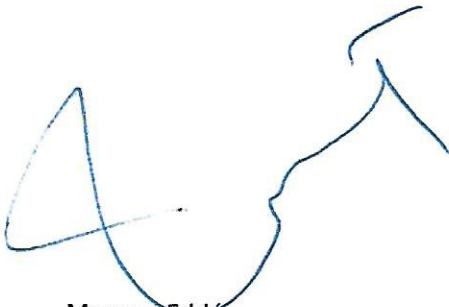
Exercices	Dividendes	Montant du dividende par action	Abattement fiscal de 40%	Abattement fiscal de 50%
2020	50.292.000	9.000	20.116.000	
2021	-	-	-	
2022	-	-	-	

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Associé Unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'extraits ou de copie du procès-verbal constatant ces délibérations à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures 00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et l'Associé Unique.



Maroun Eddé  
Président



L'Associé Unique



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

# MUREX S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

MUREX S.A.S.  
15-25 Bd de l'Amiral Bruix - 75116 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

## **MUREX S.A.S.**

15-25 Bd de l'Amiral Bruix - 75116 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2023

À l'Associé unique de la société MUREX S.A.S.,

#### **Opinion**

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MUREX S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 16 février 2024

KPMG SA

Kamal Samaha

Associé

**MUREX S.A.S.**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels  
Exercice clos le 30 septembre 2023

# Bilan Actif

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23  
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2023	Net (N-1) 30/09/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	4 684 579	4 181 117	503 462	700 249
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>4 684 579</b>	<b>4 181 117</b>	<b>503 462</b>	<b>700 249</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	56 887 594	41 066 656	15 820 938	17 632 638
Immobilisations en cours	65 071		65 071	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>56 952 665</b>	<b>41 066 656</b>	<b>15 886 009</b>	<b>17 632 638</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 270 890		2 270 890	2 270 890
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	34		34	34
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 700 984		3 700 984	3 730 135
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>5 971 909</b>		<b>5 971 909</b>	<b>6 001 060</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>67 609 153</b>	<b>45 247 773</b>	<b>22 361 380</b>	<b>24 333 946</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	460 807		460 807	127 811
Créances clients et comptes rattachés	46 673 291	2 306 723	44 366 568	37 808 361
Autres créances	12 712 961		12 712 961	10 850 677
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>59 847 060</b>	<b>2 306 723</b>	<b>57 540 337</b>	<b>48 786 850</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	8 476 924		8 476 924	2 142 507
Disponibilités	625 261 736		625 261 736	547 079 730
Charges constatées d'avance	28 637 715		28 637 715	29 782 643
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>662 376 375</b>		<b>662 376 375</b>	<b>579 004 880</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>722 223 434</b>	<b>2 306 723</b>	<b>719 916 711</b>	<b>627 791 730</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	83 342		83 342	2 825 436
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>789 915 929</b>	<b>47 554 496</b>	<b>742 361 433</b>	<b>654 951 112</b>

# Bilan Passif

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23  
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2023	Net (N-1) 30/09/2022
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 1 117 600	1 117 600	1 117 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 153 290	2 153 290
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	111 760	111 760
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	256 114 555	167 264 879
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>73 739 137</b>	<b>88 849 676</b>
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>333 236 342</b>	<b>259 497 205</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>333 236 342</b>	<b>259 497 205</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques	240 479	2 839 503
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>240 479</b>	<b>2 839 503</b>
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	9 663	97 663
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>9 663</b>	<b>97 663</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 435 025	19 336 528
Dettes fiscales et sociales	158 792 576	154 030 851
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	11 768 767	7 825 344
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>192 996 367</b>	<b>181 192 722</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>215 493 320</b>	<b>210 528 921</b>
<b>DETTES</b>	<b>408 499 351</b>	<b>391 819 306</b>
<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>385 262</b>	<b>795 098</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>742 361 433</b>	<b>654 951 112</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23

Edition du 19/12/23

Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2023	Net (N-1) 30/09/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	2 084 000	46 305 171	48 389 171	58 684 395
Production vendue de services	20 328 054	331 504 273	351 832 327	342 975 848
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>22 412 054</b>	<b>377 809 444</b>	<b>400 221 498</b>	<b>401 660 243</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			5 259 061	1 828 727
Autres produits			111 765 806	105 649 517
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>517 246 365</b>	<b>509 138 487</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]			(42 748)	(8 632)
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			214 791 344	201 765 987
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>214 748 596</b>	<b>201 757 356</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			6 873 125	8 890 004
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			132 450 426	127 868 027
Charges sociales			71 595 348	73 053 075
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>204 045 775</b>	<b>200 921 101</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 652 928	7 396 749
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 306 723	713 333
Dotations aux provisions pour risques et charges			83 342	2 825 436
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>9 042 993</b>	<b>10 935 518</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			8 353 394	6 206 535
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>443 063 883</b>	<b>428 710 514</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>74 182 482</b>	<b>80 427 973</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23

Edition du 19/12/23

Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2023	Net (N-1) 30/09/2022
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>74 182 482</b>	<b>80 427 973</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		10 837 465
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	74 926	54 572
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	1 401 523	10 235 654
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	14 678 839	464 140
	<b>16 155 289</b>	<b>21 591 831</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		363 191
Différences négatives de change	2 404 969	1 546 569
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>2 404 969</b>	<b>1 909 761</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>13 750 320</b>	<b>19 682 070</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>87 932 802</b>	<b>100 110 043</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 470	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 566	250
Reprises sur provisions et transferts de charges	14 067	552 299
	<b>21 104</b>	<b>552 549</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	100 741	125 349
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 059	3 165
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	157 137	59 128
	<b>268 937</b>	<b>187 643</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(247 834)</b>	<b>364 906</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	11 171 935	8 627 232
Impôts sur les bénéfices	2 773 896	2 998 041
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>533 422 757</b>	<b>531 282 867</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>459 683 620</b>	<b>442 433 191</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>73 739 137</b>	<b>88 849 676</b>

## **ANNEXE - Elément 1 bis**

### **FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

#### **A- EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE**

- Les moyens consacrés à la recherche développement sont restés restent stable sur l'exercice, et devraient être intensifiés sur les prochaines années.
- Les Crédits d'Impôts Recherche au titre de l'année civile 2022 d'un montant de 4.242.243 €, correspondant à 30% des dépenses engagées
- Compte tenu de ces investissements R&D éligibles au Crédit d'Impôts Recherche, le taux d'impôt société réduit de 10% applicable depuis le 1er janvier 2019 en France pour les activités liées à la propriété intellectuelle sur les logiciels a pu être reconduit.
- Le taux de change Euro/dollars a été en moyenne sur l'exercice de 1.0716 cette année contre 1.0836 l'année passée.

#### **B- DEROGATIONS MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.**

Aucune dérogation aux principes et méthodes comptables n'ont été effectuées au cours de cet exercice.

## Règles et Méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont :

- **Frais de recherche et de développement** : l'option d'activation n'a pas été retenue, tous les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charge sur l'exercice.
- **Immobilisations corporelles** : les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations), ou à leur coût de production.
- **Les amortissements** pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. Un amortissement dérogatoire a été pris en compte pour le maintien du mode dégressif.
- **Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement** : la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de valeur d'inventaire inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation a été constituée du montant de la différence.
- **Créances** : les créances sont valorisées à leurs valeurs normales. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- **Opération en devises** : Les charges et produits en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises, figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de la clôture de l'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en 'écart de conversion'.
- **Disponibilité** : Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.
- **Valeur Mobilière de Placement (VMP)** : les VMP sont valorisées selon la méthode FIFO
- **Achats** : Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

- **Produits :**

- Pour les licences, en fonction de l'importance et de la durée du projet, le chiffre d'affaires est reconnu par phase selon le suivi analytique de l'avancement de chaque projet en interne. En revanche, les projets non significatifs sont reconnus intégralement à l'activation de la licence
- Pour les services, la méthode de l'avancement est retenue, le chiffre d'affaires est comptabilisé en fonction des interventions de nos équipes engagées et réalisées sur l'exercice.
- Pour la maintenance, le renting et le SaaS, le revenu est reconnu prorata temporis.

- **IDR :** Les indemnités de départ à la retraite ont fait l'objet d'une estimation complète au 30/09/2023.

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- Taux d'actualisation : 4.3%
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 2%
- Age de départ à la retraite : 64 ans

- **Identité de la Société mère :** MUREX INTERNATIONAL LUXEMBOURG SA

69B Boulevard de la Petrusse  
2320 Luxembourg, Luxembourg

- **Transactions liées :** Les transaction réalisées entre les sociétés liées sont réalisées et conclues à des conditions normales de marché.

# Immobilisations

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23  
Devise d'édition

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	4 481 597		229 416
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>4 481 597</b>		<b>229 416</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	12 950 020		76 237
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	44 137 054		4 349 823
Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 586		65 071
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>57 098 661</b>		<b>4 491 131</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	2 270 890		
Autres titres immobilisés	34		
Prêts et autres immobilisations financières	3 730 135		215 826
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>6 001 060</b>		<b>215 826</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>67 581 317</b>		<b>4 936 373</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		26 434	4 684 579	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		<b>26 434</b>	<b>4 684 579</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers		1 112 620	11 913 638	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		3 524 507	44 962 370	
Emballages récupérables et divers			11 586	
Immobilisations corporelles en cours			65 071	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		<b>4 637 127</b>	<b>56 952 665</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			2 270 890	
Autres titres immobilisés			34	
Prêts et autres immo. financières		244 977	3 700 984	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>244 977</b>	<b>5 971 909</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>4 908 537</b>	<b>67 609 153</b>	

# Amortissements

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23  
Devise d'édition

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	3 781 349	420 308	20 540	4 181 117
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>3 781 349</b>	<b>420 308</b>	<b>20 540</b>	<b>4 181 117</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	3 991 269	1 485 589	1 112 620	4 364 238
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	35 474 754	4 747 031	3 519 367	36 702 418
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>39 466 022</b>	<b>6 232 620</b>	<b>4 631 986</b>	<b>41 066 656</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>43 247 371</b>	<b>6 652 928</b>	<b>4 652 526</b>	<b>45 247 773</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

# Amortissements (suite)

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23  
Devise d'édition

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers <b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations		

**TOTAL GÉNÉRAL**

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				



# Provisions Inscrites au Bilan

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23  
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	2 825 436	83 342	2 825 436	83 342
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 839 503</b>	<b>240 479</b>	<b>2 839 503</b>	<b>240 479</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	713 333	2 306 723	713 333	2 306 723
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>713 333</b>	<b>2 306 723</b>	<b>713 333</b>	<b>2 306 723</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 552 836</b>	<b>2 547 202</b>	<b>3 552 836</b>	<b>2 547 202</b>
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23  
Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 700 984		3 700 984
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>3 700 984</b>		<b>3 700 984</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	5 604 078	3 628 187	1 975 891
Autres créances clients	41 069 213	41 069 213	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	980	980	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	164 569	164 569	
État - Impôts sur les bénéfices	8 203 980	8 203 980	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	4 084 309	4 084 309	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	197 924	197 924	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>59 325 054</b>	<b>57 349 163</b>	<b>1 975 891</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	28 637 715	28 637 715	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>91 663 753</b>	<b>85 986 877</b>	<b>5 676 876</b>
----------------------	-------------------	-------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	9 663	9 663		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 435 025	22 269 282	165 743	
Personnel et comptes rattachés	91 109 660	91 109 660		
Sécurité sociale et autres organismes	62 743 506	62 743 506		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	195 475	195 475		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 743 934	4 743 934		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	11 768 767	11 768 767		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	215 493 320	215 493 320		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>408 499 351</b>	<b>408 272 409</b>	<b>165 743</b>
----------------------	--------------------	--------------------	----------------

# Produits à Recevoir

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23  
Devise d'édition

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	8 520 799
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	114 229
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	<b>2 913 071</b>
<b>TOTAL</b>	<b>11 548 099</b>

# Charges à Payer

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23  
Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 551 241
Dettes fiscales et sociales	135 967 619
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	418 078
<b>TOTAL</b>	<b>146 936 938</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23  
Devise d'édition

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	28 637 715	215 493 320
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>28 637 715</b>	<b>215 493 320</b>

# Composition du Capital Social

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23  
Devise d'édition

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	5588	200
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5588	200

# Tableau des variations des capitaux propres

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23

Libellé	A Nouveau	Operations sur capitaux propres	Affectation de résultat	Dividendes	Résultat Net	Solde
Capital	1 117 600					1 117 600
Primes	2 153 290					2 153 290
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	111 760					111 760
Réserve statutaire	0					0
Réserves règlementées	0					0
Autres réserves	0					0
Réserves consolidées	0					0
Titres d'autocontrôle	0					0
Report à nouveau	167 264 879		88 849 676			256 114 555
Résultat N-1 à affecter	0				0	0
Acomptes sur dividendes versés						
Subventions d'investissement						
Provisions règlementées	0	0				0
Ecart de conversion						
<b>Capitaux propres</b>	<b>170 647 529</b>		<b>88 849 676</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>259 497 205</b>

Libellé	A Nouveau		Dividendes	Résultat Net	Paiement Dividendes	Solde
Associés - Dividendes à payer	0		0		0	0
<b>Balance 4570000</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

# Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23  
Devise d'édition

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Ventes de Licences	48 389 171
Vente de Maintenances	187 365 520
Ventes de Rentings	78 371 763
Ventes de Prestations de services et refactuations de Frais	86 095 044

<b>TOTAL</b>	<b>400 221 498</b>
--------------	--------------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	22 412 054
Hors France	377 809 444

<b>TOTAL</b>	<b>400 221 498</b>
--------------	--------------------

# Détail des Transferts de Charges

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23  
Devise d'édition

NATURE	Montant
	1 720 292
<b>TOTAL</b>	<b>1 720 292</b>

# Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23

Edition du 19/12/23

Devise d'édition

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Pénalités perçus	5 470	7711000
Reprise provision pour risque	14 067	7871000
Produit de cession / immo corp	1 566	7752000

<b>TOTAL</b>	<b>21 104</b>	
--------------	---------------	--

<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Autre charges exep / opé de gestion	100 741	6712000
Valeur nette comptable	11 034	6751000 / 67520
Chges exceptionnelles diverses	24	6780000
Provision pour risque	157 137	6871000

<b>TOTAL</b>	<b>268 937</b>	
--------------	----------------	--

# Dettes Garanties par des Sûretés Réelles

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23  
Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Caution et Avals	431 162
<b>TOTAL</b>	<b>431 162</b>

# Engagements Financiers

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23  
Devise d'édition

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	3 275 260
Autres engagements donnés :	77 304 847
SAR	9 678 759
Loyer	67 626 088

<b>TOTAL</b>	<b>80 580 107</b>
--------------	-------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

# Effectif Moyen

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23  
Devise d'édition

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1078,36	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	13,83	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>1092,19</b>	

# Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23

Edition du 19/12/23

Devise d'édition

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
<b>Accroissements</b>	
Participation 2023	11 171 935
Provision Clients douteux	2 308 723
Provision SAR	9 682 323
Ecart de conversion	385 263
Organic	4 802

**TOTAL DES ACCROISSEMENTS**

**23 553 047**

<b>Allègements</b>	
Participation 2022	8 627 232
Provision Clients douteux	713 333
Provision SAR 8 591 035	5 800 017
Ecart de conversion	795 098

**TOTAL DES ALLÈGEMENTS**

**15 935 680**

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

# Liste des Filiales et Participations

MUREX SAS

Période du 01/10/22 au 30/09/23  
Edition du 19/12/23  
Devise d'édition

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital en USD	Réserves et RAN avant affecta° resultat en USD	Quote-part du capital détenue en pourcentage %	Valeurs comptables titres détenus Brute en EUR	Valeurs comptables titres détenus Nette en EUR	Prêts & avances consentis par la société non remboursés en USD	Montant des cautions et avals donnés par la société en USD	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé en USD	Résultat du dernier exercice clos en USD	Dividendes encaissés par société au cours exercice en USD
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
Murex North America Inc. USD	2 800 000	28 701 209	100	2 270 890	2 270 890			133 233 007	10 912 304	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°</b>										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

CADRE A										IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
INCORP.										TOTAL I		1		2		3					
CORPORELLES										TOTAL II		4		5		6					
FINANCIERES										TOTAL III		7		8		9					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										10		11		12		13					
Désignation de l'entreprise : MUREX SAS														Néant <input type="checkbox"/> *							
Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		CZ		D8		D9					
Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		KD		4 481 597		KE		KF 229 416			
Terrains										KG				KH		KI					
Constructions										KJ				KK		KL					
Sur sol propre										L9											
Dont Composants																					
Sur sol d'autrui										M1				KN		KO					
Dont Composants																					
Installations générales, agencements* et aménagements des constructions										M2				KQ		KR					
Dont Composants																					
Installations techniques, matériel et outillage industriels										M3				KT		KU					
Dont Composants																					
Autres immobilisations corporelles										KV		12 950 020		KW		KX 76 237					
Matériel de transport *										KY				KZ		LA					
Matériel de bureau et mobilier informatique										LB		44 137 054		LC		LD 4 349 823					
Emballages récupérables et divers *										LE		11 586		LF		LG					
Immobilisations corporelles en cours										LH				LI		LJ 65 071					
Avances et acomptes										LK				LL		LM					
TOTAL III										LN		57 098 661		LO		LP 4 491 131					
Participations évaluées par mise en équivalence										8G				8M		8T					
Autres participations										8U		2 270 890		8V		8W					
Autres titres immobilisés										1P		34		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières										1T		3 730 135		1U		1V 215 826					
TOTAL IV										LQ		6 001 060		LR		LS 215 826					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG		67 581 317		ØH		ØJ 4 936 373					
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
INCORP.										TOTAL I		1		3		4					
CORPORELLES										TOTAL II		2		5		6					
FINANCIERES										TOTAL III		7		8		9					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										10		11		12		13					
Frais d'établissement et de développement										TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		IO		26 434		LV		LW 4 684 579			
Terrains										IP				LX		LY		LZ			
Constructions										IQ				MA		MB		MC			
Sur sol propre										IR				MD		ME		MF			
Inst. gales, agencts et am. des constructions										IS				MG		MH		MI			
Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT				MJ		MK		ML			
Autres immobilisations corporelles										IU		1 112 620		MM		11 913 638		MN 11 913 638			
Inst. gales, agencts, aménagements divers										IV				MP		MQ		MR			
Matériel de transport										IW		3 524 507		MS		44 962 370		MT 44 962 370			
Matériel de bureau et informatique, mobilier										IX				MV		11 586		MW 11 586			
Emballages récupérables et divers*										MY				MZ		65 071		NA 65 071			
Immobilisations corporelles en cours										NC				ND		NE		NF			
Avances et acomptes										TOTAL III		IY		4 637 127		NH		56 952 665			
Participations évaluées par mise en équivalence										IZ				ØU		M7		ØW			
Autres participations										IØ				ØX		ØY		2 270 890			
Autres titres immobilisés										II				2B		2C		34			
Prêts et autres immobilisations financières										I2		244 977		2E		3 700 984		2G 3 700 984			
TOTAL IV										I3		244 977		NJ		5 971 909		2H 5 971 909			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4		4 908 537		ØK		67 609 153		ØL 67 609 153			

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2023

Exercice N clos le 3 | 0 | 0 | 9 | 2 | 0 | 2 | 3 |

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: MUREX SAS

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A										SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *	
Désignation de l'entreprise <b>MUREX SAS</b>										Néant <input type="checkbox"/> *	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 781 349	PF	420 308	PG	20 540	PH	4 181 117		
<b>TOTAL I</b>		RK	3 781 349	RM	420 308	RN	20 540	RO	4 181 117		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	3 991 269	QE	1 485 589	QF	1 112 620	QG	4 364 238		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	35 474 754	QM	4 747 031	QN	3 519 367	QO	36 702 418		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
<b>TOTAL II</b>		QU	39 466 022	QV	6 232 620	QW	4 631 986	QX	41 066 656		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		ØN	43 247 371	ØP	6 652 928	ØQ	4 652 526	ØR	45 247 773		
CADRE B										VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
<b>TOTAL III</b>											
<b>Total général (I + II + III)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW	<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>		NY	<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise <u>MUREX SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	2 825 436 4U	83 342 4V	2 825 436 4W	83 342 4X
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	14 067 5W	157 137 5X	14 067 5Y	157 137 5Z
	<b>TOTAL II</b>	5Z	2 839 503 TV	240 479 TW	2 839 503 TX	240 479 TY
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
	- corporelles	6E	6F	6G	6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	713 333 6U	2 306 723 6V	713 333 6W	2 306 723 6X
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	713 333 TY	2 306 723 TZ	713 333 UA	2 306 723 UB
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	3 552 836 UB	2 547 202 UC	3 552 836 UD	2 547 202 UE
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		2 390 065 UE	3 538 769 UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		157 137 UJ	14 067 UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032













CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	3 700 984	UV		UW	3 700 984			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	5 604 078		3 628 187		1 975 891			
	Autres créances clients		UX	41 069 213		41 069 213					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	980		980					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	164 569		164 569					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	8 203 980		8 203 980				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 084 309		4 084 309				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	197 924		197 924					
	Charges constatées d'avance		VS	28 637 715		28 637 715					
	<b>TOTAUX</b>			VT	91 663 753	VU	85 986 877	VV	5 676 876		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	9 663		9 663						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	22 435 025		22 269 282		165 743				
Personnel et comptes rattachés		8C	91 109 660		91 109 660						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	62 743 506		62 743 506						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	195 475		195 475					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 682 735		4 682 735					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	11 768 767		11 768 767						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	215 493 320		215 493 320						
<b>TOTAUX</b>			VY	408 438 152	VZ	408 272 409		165 743			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : MUREX SAS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N, clos le : 30092023		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	73 739 137	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	115 647	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	12 004	XE	127 651	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	20 942 403	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	20 942 403	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	2 773 896
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8	
	à long terme - imposées aux taux de 0 %							ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme				WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	8 427 499	
				Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							TOTAL I	WR	106 010 586
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
	- imposées au taux de 0 %							WH	
	- imposées au taux de 19 %							WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)									
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								
	Majoration d'amortissement*								
	Abattement sur les exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5
					Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		ZFU-TE (art.44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à dynamiser (art.44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)									
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH		XG	88 746 683	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
							Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	XH	106 010 586
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI		
	déficit (II moins I)		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	XO	

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD





Désignation de l'entreprise <u>MUREX SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	7 440 490
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
Provision pour perte de change	8X	83 342	8Y 2 825 436
Provision SAR	8Z	9 682 323	9A 5 800 017
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
Organic	9K	4 802	9L 11 218
Participation	9M	11 171 935	9N 8 627 232
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN 20 942 403	YO 17 263 903
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmontant du transfert).